

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER
du 29 novembre 2023
(visioconférence)**

Le Conseil académique de l'université des Antilles, dans sa séance du 29 novembre 2023, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université des Antilles,

a délibéré :

Objet : Informations destinées au portail « Mon Master » rentrée 2024.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université demande aux membres du Conseil académique de procéder au vote :

il s'agit de la validation des informations destinées au portail Mon Master pour l'année 2024.

Résultat du vote	Membres en exercice	61
	Nombre de membres présents ou représentés	33
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	33

Avis : FAVORABLE

Les informations destinées au portail Mon Master au titre de l'année 2024, conformément à la pièce jointe, sont validées à la majorité des membres présents et représentés du Conseil académique.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Pointe-à-Pitre, le 30 novembre 2023

Le Président de l'université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Éléments Portail Mon Master 2024

Composante	Champ	Niveau	N° RINCP	Mention	Parcours	capacité d'accueil 2024			Attendus à l'entrée en 1ère année de Master	critères généraux d'examen des candidatures	Mode de composition de la commission de recrutement
						totale (avec redoublants)	proposés sur MM	proposés sur ETUDES EN FRANCE			
RTOUMSON /LSH	SHS	M	RINCP: 34074	Géographie, Aménagement, Environnement et Développement	_ Diagnostic territorial et gestion des espaces insulaires _ Nutrition et science de l'aliment _ Santé en milieu tropical _ Chimie des ressources naturelles, tropicales: Biomatériau, cosmétique	30	28	0	cf. fiches jointes	cf. fiches jointes	
						40/28 SMT et 12 NSA	40/28 SMT et 12 NSA	0			
SEN	STS	M	RINCP: 31472	Biologie - santé		12	9	1			
SEN	STS	M	RINCP: 31803	Chimie		20	20	10			
SEN	STS	M	RINCP:34126	Informatique	Intelligence Artificielle et Science des Données	16	15	0			
SEN	STS	M	RINCP: 31471	Méthodes Informatiques appliquées à la gestion des entreprises	_ Sciences des données et applications	17	12	3			
SEN	STS	M	RINCP: 34070	Risques et environnement	Risques naturels et anthropiques _ Transition énergétique: intégration des énergies renouvelables dans les zones insulaires	17	12	3			
SEN	STS	M	RINCP:34274	Mathématiques et Applications	_ Modélisation et outils d'aide à la décision (MOAD)	Pas d'avis de l'UFR			cf. fiches jointes	cf. fiches jointes	
SEN	STS	M	RINCP:34154	Biodiversité écologie évolution	Ecosystèmes marins tropicaux - EMT (M2)	30	25	0	cf. fiches jointes		Les commissions de recrutement à l'entrée en Master ont pour rôle d'apprécier souverainement les candidatures qui lui sont soumises et propose l'admission des candidats.
					_ Gestion de la biodiversité tropicale - GBT (M2)						
					_ Ecologie des forêts tropicales - EFT (M2) - co-acrédité par l'Université des Antilles, l'Université de Guyane et AgroParisTech						
STAAPS	STS/STAAPS	M	RINCP: 33169	STAPS: entraînement et optimisation de la performance sportive	Parcours TROPIMUNDO (parcours du Master Erasmus Mundus « Tropical Biodiversity and Ecosystems » qui concerne le semestre 7, 8, 9 (M1 et M2 UA et UG).	25	25	0	cf. fiches jointes	cf. fiches jointes	Les décisions de refus d'admission sont notifiées aux candidats. Les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiquées aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus
SIE/PDE	DEG	M	RINCP:34123	DROIT PRIVE	Pôle Guadeloupe: _ Droit des Affaires	60	53	3			La commission de recrutement est composée
SIE/PDE	DEG	M	RINCP: 34084	Droit public	Pôle Guadeloupe: _ Justice, Procès, Procédures	25	17	3			
SIE/PDE	DEG	M	RINCP: 34428	Economie appliquée	Pôle Guadeloupe: _ Ingénierie du développement et aménagement du territoire (IDAT) _ Ingénierie du développement et expertises économiques (IDEE)	58	53	3			

pas de redoublant

SIE/FDE	DEG	M	RNCP:34028	Management	Pôle Guadeloupe : _ Management touristique - Valorisation Economique et Touristique du Patrimoine des Caraïbes Pôle Guadeloupe : _ Commerce et Finance Internationale (CFI)	ouverture en FC (e-candidatures)			cf. fiches jointes	cf. fiches jointes	pour chaque mention d'au moins 3 membres : - le ou les responsables de la mention - au moins 2 enseignants titulaires responsables de(s) parcours types ou intervenant dans la formation. Elle prend ses décisions de manière collégiale. Elle est présidée par le doyen de la composante ou son représentant. Cette composition est arrêtée par le président de l'UA, sur proposition du doyen de chaque composante.
						29	24	3			
SIE/FDE	DEG	M	RNCP:34034	Monnaie Banque Finance Assurance	Pôle Guadeloupe : _ Coopération régionales, sociétés et territoires, Pôle Guadeloupe	17	12	3			
SIE/FDE	DEG	M	RNCP:31506	Science politique	_ Coopération internationales et transitions écologiques en Amérique latine/Caraïbe, Pôle Guadeloupe	20	16	1			
INSPE	MEEF	M	RNCP:31853	Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) Encadrement éducatif (EE)	Pôle Guadeloupe : _ Conseiller principal d'éducation	100	75	5			
INSPE	MEEF	M	RNCP: 31851	Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) premier degré	Pôle Guadeloupe : _ Professeur des écoles	30	25	3			
INSPE	MEEF	M	RNCP: 31854	Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) Pratiques et Ingénierie de la formation	Pôle Guadeloupe : _ Pratiques et Ingénierie de la formation						
INSPE	MEEF	M	RNCP:31852	Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF)second degré	Pôle Guadeloupe : rappel les parcours du MEEF second degré doivent être déclarés de manière séparée (par parcours et par site: Guadeloupe, Martinique), les capacités sont différenciées par parcours et l'examen des candidatures doit pouvoir être réalisé par parcours, compte tenu de conditions de candidatures différentes. _ Créole _ Economie gestion (création accréditation INSPE) _ Education physique et sportive _ Lettres _ Mathématiques _ Physique Chimie _ Sciences de la Vie et de la Terre	20	15	2			
						20	18	2			
						20	16	1			
						20	16	1			
						15	14	1			
						16	14	1			